VEOLIA

Ville de Montauban

Le télérelevé, un nouveau service pour maîtriser votre consommation d'eau.

Pour faciliter la gestion de votre consommation d'eau et vous alerter en cas de fuite d'eau, la Ville de Montauban a choisi d'équiper les compteurs d'eau d'un dispositif de télérelevé.

Ce service novateur vous apporte plus de confort et de sécurité :
- plus besoin d'être présent lors des relevés,
- vos factures d'eau sont basées sur vos consommations réelles (suppression des estimations à mi-année),
- vous êtes alerté en cas de suspicion de fuite.

Il vous permet aussi de suivre régulièrement vos consommations et d'accéder aux informations suivantes :
- l'historique de vos consommations,
- vos relevés de compteur.

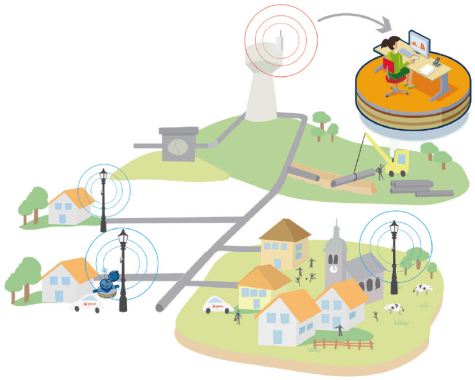

Le télérelevé, mode d'emploi

• Comment suivre sa consommation sur internet ?

1. Conditions pré-requises : avoir une adresse personnelle de messagerie internet.

2. Munissez-vous de votre référence client indiquée en haut de votre facture d'eau .

3. Rendez-vous sur internet :
   www.veoliaeau.fr
   puis cliquez sur «créer votre espace client» et suivez les indications afin de procéder à votre inscription.

4. Vous recevrez un email de la part de Veolia avec votre identifiant et mot de passe. Ils vous seront demandés lors de l'accès à votre espace client.

5. Une fois identifié dans la rubrique «vos contrats», activez le service de télérelevé.

6. Les volumes mesurés par votre compteur d'eau seront visibles dans la rubrique «votre consommation».

7. Dans l'onglet «alerte», paramétrez les seuils d'alerte et choisissez le mode d'information (SMS ou email).

Si vous n'avez pas d'accès internet ou de téléphone mobile, vous recevrez, en cas de consommation anormale, une «alerte fuite» par courrier ou appel téléphonique de la part de Veolia.

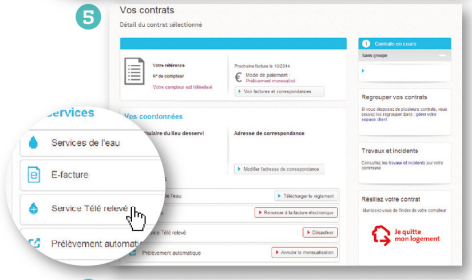

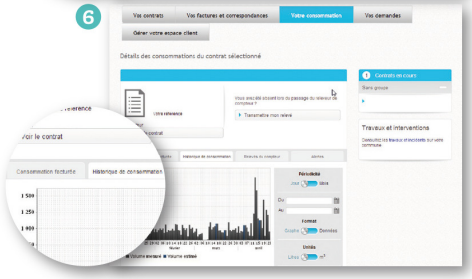

VEOLIA

Ville de Montauban

POUR EN SAVOIR PLUS

• L'installation de ce dispositif a-t-elle occasionné des frais pour moi ?
Non, ce service est gratuit et n'a pas entraîné d'augmentation sur le prix de l'eau.

• Quels travaux ont été réalisés sur mon compteur ?
Un nouveau compteur, équipé d'un module radio de petite taille, a été posé par les services de Veolia Eau. Le remplacement du compteur s'est avéré indispensable.

• Quelle est l'incidence des ondes radio utilisées sur la santé ?
Les équipements de télérelevé utilisent des gammes de très faible puissance et ce, uniquement lors des transmissions (moins de 5 secondes par jour).
Ces gammes d'ondes sont similaires à celles utilisées dans le domaine hospitalier et sans danger pour la santé (Bande Industrielle Scientifique Médicale).

Quels avantages pour vous ?

• Un meilleur service pour votre confort
- Absence de dérangement lors des relevés.
- Chaque facture semestrielle correspond au volume réellement consommé et non plus à une consommation estimée.
- Lors de votre emménagement, le relevé de votre compteur est lu à distance et vous bénéficiez immédiatement de l'eau chez vous.

• Une meilleure surveillance pour la maîtrise de votre consommation
- Vous aurez la possibilité de surveiller en permanence vos consommations d'eau et le bon fonctionnement de vos installations.
- Vous pourrez détecter plus rapidement une fuite sur vos installations.

• De nouveaux services gratuits pour une meilleure information
- Suivi quotidien de votre consommation d'eau sur internet.
- Historique de votre consommation.
- Détection des anomalies de votre consommation d'eau et des alertes par mail ou SMS.

VEOLIA EAU
05 61 80 09 02
24h/24 - 7j/7
(APPEL NON SURTAXÉ)

INFORMATIONS PRATIQUES

www.veoliaeau.fr
En quelques clics, le site client Veolia Eau vous donne accès à toutes les informations relatives à votre abonnement.

Grâce à votre espace client, vous pouvez :
• Consulter votre compte et vos consommations
• Payer vos factures, éditer un duplicata de facture
• Suivre l'avancement de vos demandes effectuées par internet.